

A.M., 2014

**Arrêté de la ministre de la Famille en date
du 11 juillet 2014**

Loi sur le curateur public
(chapitre C-81)

CONCERNANT la nomination d'un membre du comité
de placement en vertu de la Loi sur le curateur public

VU l'article 46 de la Loi sur le curateur public qui pré-
voit que le ministre responsable de l'application de cette
loi constitue un comité chargé de conseiller le Curateur
public en matière de placement des biens dont il assume
l'administration collective;

VU l'article 47 de cette loi qui énonce que les membres
du comité sont nommés pour un mandat d'au plus trois
ans et que ces membres demeurent en fonction, à l'expi-
ration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de
nouveau ou remplacés;

VU l'arrêté du ministre de la Santé et des Services
sociaux en date du 2 octobre 2013 par lequel le ministre
a nommé de nouveau monsieur Gilles P. Grenier membre
de ce comité pour un mandat devant se terminer le
1^{er} septembre 2015;

VU la démission de monsieur Gilles P. Grenier en date
du 4 février 2014 et qu'il y a lieu de le remplacer;

EN CONSÉQUENCE, la ministre de la Famille :

NOMME madame Louise Charrette membre de ce
comité de placement pour la période du 14 juillet 2014
au 14 juillet 2017.

La ministre de la Famille,
FRANCINE CHARBONNEAU

61880

A.M., 2014

**Arrêté de la ministre de la Famille en date
du 11 juillet 2014**

Loi sur le curateur public
(chapitre C-81)

CONCERNANT la nomination d'un membre du comité
de placement en vertu de la Loi sur le curateur public

VU l'article 46 de la Loi sur le curateur public qui pré-
voit que le ministre responsable de l'application de cette
loi constitue un comité chargé de conseiller le Curateur
public en matière de placement des biens dont il assume
l'administration collective;

VU l'article 47 de cette loi qui énonce que les membres
du comité sont nommés pour un mandat d'au plus trois
ans et que ces membres demeurent en fonction, à l'expi-
ration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de
nouveau ou remplacés;

VU l'arrêté du ministre de la Famille en date du 15 janvier
2010 par lequel le ministre a nommé de nouveau monsieur
Pierre Comtois membre de ce comité pour un mandat se
terminant le 1^{er} décembre 2012;

VU que le mandat de monsieur Pierre Comtois est
expiré et qu'il y a lieu de le remplacer;

EN CONSÉQUENCE, la ministre de la Famille :

NOMME madame Suzanne Côté membre de ce comité
de placement pour la période du 14 juillet 2014 au 14 juillet
2017.

La ministre de la Famille,
FRANCINE CHARBONNEAU

61879